

HEBERGMENT
LOGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

CHRS

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Table des matières

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION **01**

Le mot de la fondation

LE DOMAINE D'ACTIVITES HEBERGEMENT / LOGEMENT **05**

LES CHIFFRES CLÉS **07**

Présentation graphique

SANTE ET PRECARITE **10**

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT **13**

Multi référence

Activités

Continuité de prise en charge des exclus

GRAND FORMAT **19**

La Semaine du Logement

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS **23**

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée. Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation : [le développement du pouvoir d'agir et l'innovation sociale](#).

Grâce à l'action de nos [500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département](#) des Alpes-Maritimes, à [un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros](#), la Fondation accompagne [plus de 12 000 personnes chaque année et gère 500 logements dont 50 lui appartiennent](#) et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des 3 secteurs d'activité, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

[se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté](#).

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

Le Secteur Accès à l'Emploi

[repose sur le principe de « l'emploi d'abord »](#), selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

Les grandes évolutions et faits marquants 2023

2023 aura été encore **une année de changements dans la ligne hiérarchique** de la Fondation avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans **une journée « La Fondation c'est tout un art ! »** tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, **la Présidente et la Directrice Générale** sont allées à la rencontre de tous les services et **ont participé à 33 réunions d'équipes** en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation.

Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au **lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés** avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

Les perspectives 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.

Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat](#) et de fêter [les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevrons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)



L'année 2023 a été une année de transition au niveau des politiques publiques, avec la présentation du plan quinquennal pour le logement d'abord, la préparation du projet de loi pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration, l'introduction du nouveau projet régional de santé. Ce fut une année d'aboutissement avec la présentation du livre blanc du travail social au Ministre des solidarités en décembre 2023 avec l'espoir de susciter l'intérêt aussi bien du gouvernement que de jeunes en recherche de vocations au vu des enjeux.

Sur le terrain, au plus près des personnes accompagnées, les équipes du secteur social et médicosocial de la Fondation de Nice ont fait état de caractéristiques communes parmi les personnes accompagnées : un public vieillissant, isolé et de plus en plus précarisé qui rencontre des difficultés importantes notamment dans l'accès et le maintien en logement; des ménages modestes qui font état de privations grandissantes notamment sur l'alimentation et les fluides ; une augmentation significative des troubles psychiques et de leur prévalence parmi les personnes accompagnées.

C'est dans ce contexte que nos équipes ont poursuivi leurs actions en faveur des plus vulnérables, avec le soutien de nos autorités de tutelle. Leur persévérance et leur inventivité ont permis de créer ou consolider de nombreux projets : ouverture annuelle de la Halte de Nuit pour permettre l'accueil des grands marginaux tous les jours de l'année, création d'un tiers lieu alimentaire et durable pour lutter contre la précarité alimentaire des personnes les plus fragiles, mise en place d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants permettant de favoriser un accueil digne des étrangers. Nous avons essaimé des principes liés au rétablissement dans nos pratiques professionnelles, avec le développement de la multi référence et de la pair aide dans plusieurs établissements et services. Nous avons poursuivi la mise en place d'approches simultanées autour de l'accès au logement et l'accès à l'emploi, dans une démarche d'aller vers et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Refuser la fatalité de l'exclusion de ces invisibles continue de guider notre action, dans un contexte qui se tend budgétairement et qui va nécessiter en plus d'un fort esprit de solidarité, cohésion et inventivité dans les modes d'action.

Zeina ZARIF-BRAYE
Directrice de secteur

Caroline POGGI-MAUDET
Directrice générale

LE DOMAINE D'ACTIVITES

HEBERGEMENT / LOGEMENT

Le domaine d'activités Hébergement Logement a pour mission de mettre à l'abri, d'héberger et d'accompagner des personnes en situation de précarité (sans domicile stable, sortants de détention, femmes victimes de violences, etc.). Les équipes au sein de ce domaine d'activité interviennent dans les divers champs de l'hébergement et du logement, de la mise à l'abri d'urgence à la prévention des expulsions locatives.

Les principaux établissements et dispositifs dans ce domaine sont le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, l'Unité Logement Accompagnement Mobile et la Halte de Nuit Bruno Dubouloz.

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale accueille, héberge et accompagne dans la globalité (accès aux droits et exercice de leurs devoirs, obtention de ressources, aide budgétaire, insertion professionnelle, promotion de la santé, soutien à la parentalité, accès au logement ...) des personnes connaissant des difficultés et/ou en situation de rupture sociale. Ces actions visent l'accès le développement à l'autonomie à l'accès à un logement. L'ensemble des hébergements sont situés sur les villes de Nice et Menton.

L'Unité Logement Accompagnement Mobile assure un soutien aux ménages dans la définition de leur projet et stratégie logement, afin de faciliter l'accès et l'intégration dans un logement adapté à leur situation. L'accompagnement proposé favorise le maintien dans les lieux en cas d'impayé de loyer et/ou de troubles de jouissance, en assurant entre autres une médiation entre le bailleur et le ménage.

La Halte de nuit Bruno Dubouloz propose une mise à l'abri à destination d'un public en situation d'errance qui repose sur des principes de gratuité, d'inconditionnalité d'accueil de sans domicile même avec leurs animaux de compagnie. L'établissement offre aux personnes sans logement et en situation de grande précarité, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation de durée. Le projet s'adresse aux grands marginaux isolés avec un parcours de rue important ; la priorité est donnée aux personnes âgées.



CHIFFRES CLES

1269 situations accompagnées par les équipes

53,20 ETP dont 43,4 ETP de travailleurs sociaux

8 Stagiaires accompagnés sur l'ensemble du
Domaine d'Activités

4,8 Millions d'euros de budget

4 Travailleurs Pairs

4 financeurs principaux

FAITS MARQUANTS 2023

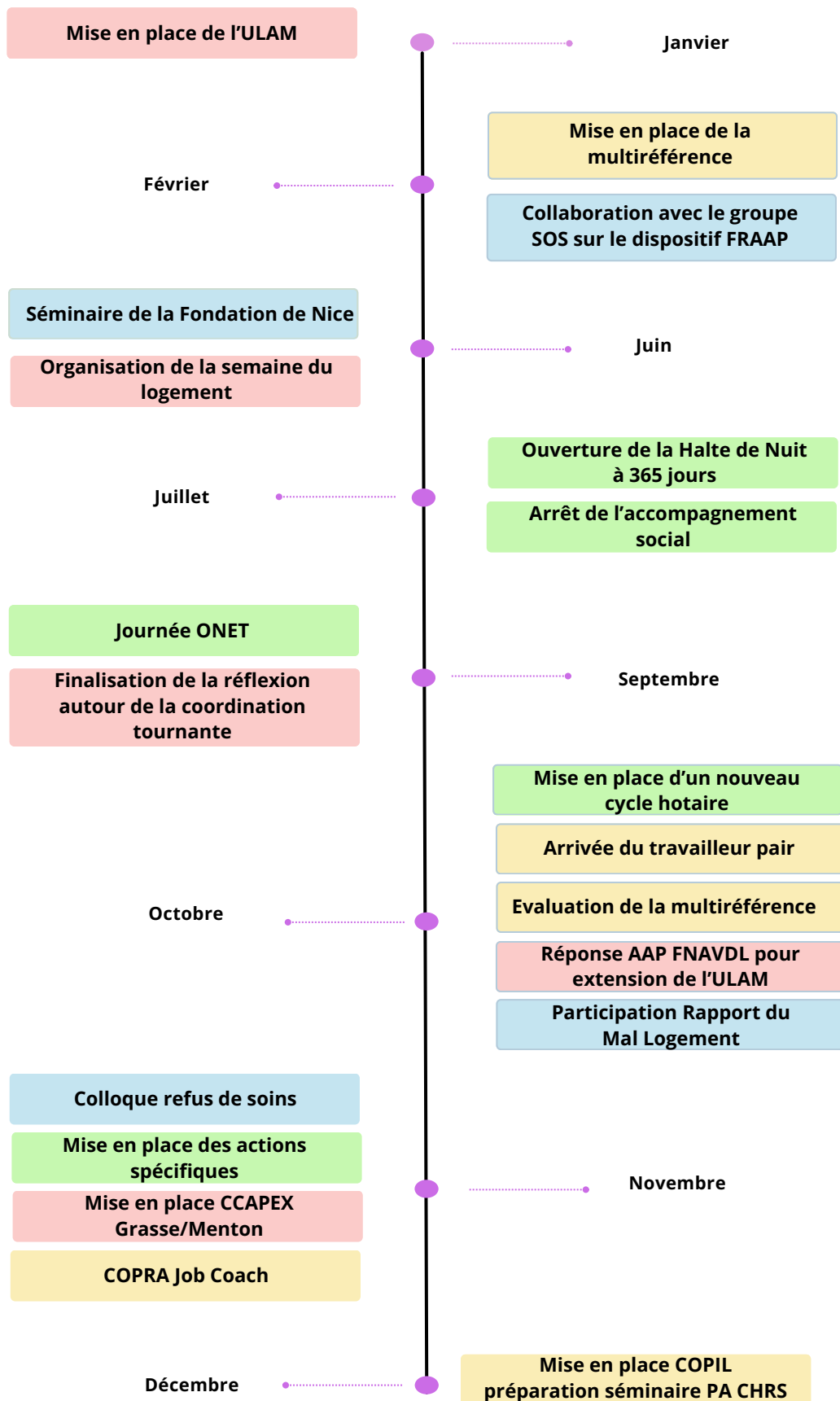
CHRS

ULAM

HDN

DA H & L

RAPPORT ANNUEL 2023 JANVIER A DECEMBRE



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

CHIFFRES-CLES 2023

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2023. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Hébergement/Logement

CHRS



Un parc d'hébergement composé de 146 appartements

1921 visites
à domicile
effectuées

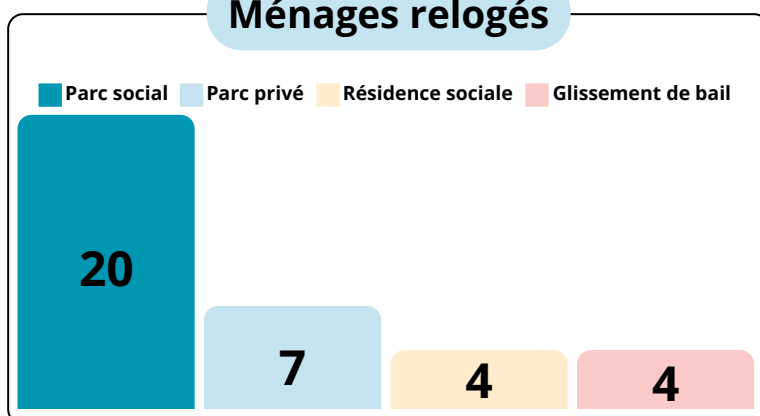
91 %

Taux d'occupation sur les
mesures avec hébergement

85.055

Journées réalisées sur
l'ensemble du dispositif

Ménages relogés



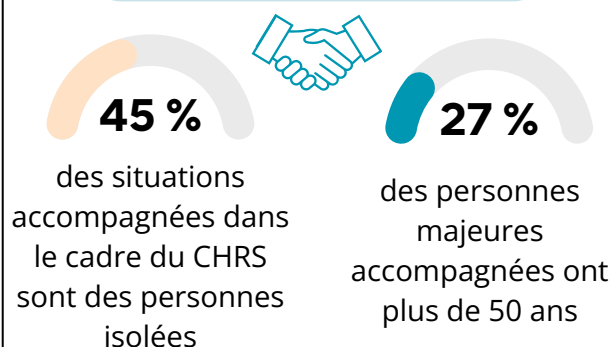
La durée moyenne de
la prise en charge en
CHRS est de 26 mois

77 personnes accompagnées par la plateforme Emploi de la Fondation de Nice, dont 40% d'entre elles ont repris une formation ou un emploi.



16 personnes accompagnées
dans le cadre du projet Job
Coach, dont 6 ayant repris un
emploi.

377 personnes accompagnées
par le service



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

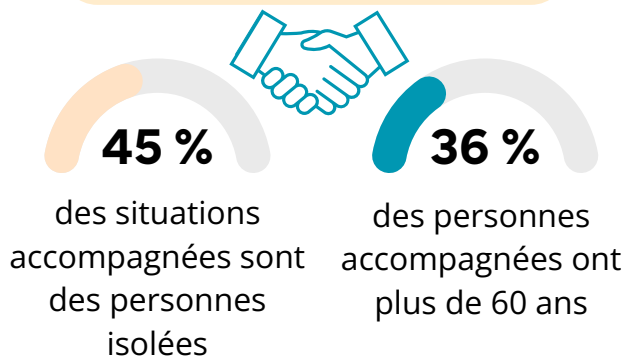
CHIFFRES-CLES 2023

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2023. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Hébergement/Logement

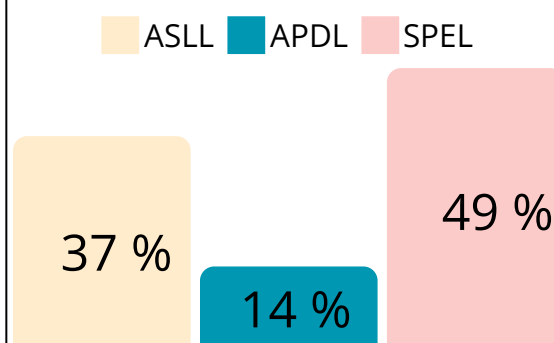
ULAM

RAPPORT ANNUEL 2023 JANVIER A DECEMBRE

466 situations accompagnées sur l'année 2023



Le pourcentage de mesures par action



1342 visites à domicile ont été effectuées sur l'ensemble du département

Des personnes accompagnées sont locataires du parc privé **57 %**

Des orientations sont à l'origine des bailleurs sociaux **16 %**

Des situations sont orientées dans le cadre d'une procédure d'expulsion en cours **61 %**

33 % des ménages accompagnés ont pu être relogés ou maintenus dans leur logement

70 % des dossiers FSL élaborés dans le cadre de l'accompagnement ULAM ont été acceptés

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

CHIFFRES-CLES 2023

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2023. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Hébergement/Logement

HDN

RAPPORT ANNUEL 2023 JANVIER A DECEMBRE

Mise à l'abri

302



142



Refusé(e)s par manque de places

808



213



99%

de taux d'occupation

16434 nuitées pour
l'année, dont **9451**
nuitées hommes et
6983 nuitées
femmes



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ

Le Domaine d'Activités Hébergement et Logement est particulièrement impacté par la question de la Santé Mentale au regard des publics aux situations précaires qui sont accompagnés par les services.

La santé mentale et la précarité sont deux domaines interconnectés qui peuvent avoir des implications importantes sur le bien-être global d'un individu. La précarité se réfère généralement à une situation caractérisée par l'instabilité financière, sociale, ou économique, et peut être associée à des conditions de vie difficiles, comme le manque de logement, de nourriture adéquate, d'accès aux soins de santé et d'autres ressources essentielles.

Selon le Dr Bodenez, Psychiatre Hospitalier, l'insécurité qui en résulte conduit à une souffrance psychique, ainsi qu'à une sidération des compétences du sujet.

MAISONDIEU l'a d'ailleurs décrit un syndrome spécifique, appelé syndrome d'exclusion, mélange de honte et de désespérance qui conduit la personne à la mise en panne de son affectivité et de ses facultés cognitives pour pouvoir survivre à défaut de vivre.

L'urgence intervient dès lors que la perte de confiance en soi et en l'avenir, signale à nouveau une possible situation de détresse, détresse qui entame la perception de la temporalité.

A contrario, l'immobilité, la chronicité installée constitue toujours un risque ; apparait alors dans le récit du sujet, une histoire morcelée aux repères flous ou incohérents, pouvant faire penser à des troubles mnésiques. Mais il s'agit en fait de diluer le fil conducteur de son histoire, de ne plus pouvoir repérer ce qui est du poids des répétitions, de se mettre en position d'objet et non sujet de son histoire.

Des symptômes bien connus des travailleurs sociaux, attelés à lutter contre cette fatalité au quotidien:

Incapacité à se projeter dans l'avenir

Solitude affective, sociale et relationnelle

Perte de l'initiative

Négligence des besoins fondamentaux

Conduites d'évitement, de repli, de passivité

Baisse de l'estime de soi

Conduites addictives de compensation

Troubles dépressifs

Déni de la souffrance

Sentiment d'inéluctabilité, avec une impossibilité à imaginer les aides possibles



L'impact de la précarité sur la santé mentale est significatif. Les personnes vivant dans des conditions précaires sont souvent exposées à des niveaux élevés de stress, d'anxiété et de dépression. Les incertitudes liées à la stabilité financière et sociale peuvent contribuer à des problèmes de santé mentale tels que les troubles anxieux, les troubles de l'humeur, et même des problèmes plus graves comme les troubles de stress post-traumatique.

Stress financier et social : Les difficultés financières constantes et le manque de sécurité sociale peuvent générer un stress chronique, ce qui augmente le risque de problèmes de santé mentale.

Accès limité aux soins de santé : Les personnes précaires ont souvent un accès limité aux services de santé mentale en raison de contraintes financières, ce qui peut entraîner un retard dans le diagnostic et le traitement des troubles mentaux.

Isolation sociale : La précarité peut conduire à l'isolement social, car les individus peuvent avoir du mal à maintenir des relations sociales en raison de leur situation difficile, ce qui peut contribuer à la détérioration de la santé mentale.

Conditions de vie difficiles : Les conditions de vie précaires, comme le manque de logement stable, peuvent être des facteurs de stress supplémentaires, aggravant les problèmes de santé mentale.

Stigmatisation et discrimination : Les personnes vivant dans la précarité peuvent être stigmatisées et faire l'objet de discrimination, ce qui peut avoir des effets néfastes sur leur estime de soi et leur bien-être mental.

Il est important de reconnaître l'interaction entre la santé mentale et la précarité afin de mettre en place des interventions appropriées. En abordant ces problèmes de manière holistique, on peut espérer améliorer la qualité de vie globale des individus vivant dans la précarité.

Cela est d'autant plus vrai que le secteur du Sanitaire est actuellement en grande difficulté. Les fermetures importantes et successives de lits d'hospitalisation ne permettent pas de répondre aux besoins du public.

A cela s'ajoute le fait que cette population « précaire » et à la santé mentale fragile est « renvoyée » d'un secteur (social vs sanitaire) à l'autre sans réellement trouver sa place et les réponses à ses besoins.

Ainsi, il paraît important dans les années futures de mieux collaborer en « inter-secteur » afin d'avoir des propositions d'accompagnement qui ne soit pas « que » sociales ou sanitaires. Proposer une « hybridation » des compétences qui permettrait de considérer la personne dans la globalité de ce qu'elle vit, de ce qu'elle est et de ses besoins spécifiques.

L'apport des psychologues du CHRS sur ces questions et la complémentarité de l'approche avec les travailleurs sociaux laissent présager de l'intérêt de cette approche « multi-dimensionnelle ».

SANTE MENTALE ET PRECARITE

SEMINAIRE DU DOMAINE D'ACTIVITES

Dans le cadre du séminaire d'activités nous avons également décidé de travailler autour de cette thématique.

Nous avons conçu ce séminaire avec Laurent SELLES (juriste) ,Cyrille DALMASSO (psychologue) et Sandra SALAMON GISCLARD (médecin).

En effet, il nous a semblé intéressant et innovant d'aborder cette thématique avec ces 3 casquettes.

Cela a permis à chacun de pouvoir réfléchir sur ce sujet selon plusieurs prismes autant légal, psychologique que médical.

Les 3 se recoupant et pouvant amener à débat.

La matinée a été consacrée à 2 parties théoriques avec le juridique et le psychologique mais parsemées d' interventions médicales avec des exemples concrets permettant de lier la théorie à la pratique .

L'après-midi étant plus tourné autour de débats et discussions.

Cette journée a été riches d'échanges, réflexions, avis contradictoires qui a permis d'alimenter les pratiques des professionnels.

Elle est venue établir de manière forte, le besoin de rapprochement entre le social et le sanitaire afin de répondre de manière globale et donc plus efficiente, aux besoins des personnes accompagnées.



LIEN AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Afin de répondre aux besoins spécifiques concernant cette question de la santé mentale qui traverse notre domaine d'activités, nous avons commencé à mettre en place différents partenariats avec les dispositifs existants sur le territoire.

Ces collaborations ont amené à des actions directement en lien avec le public (permanences, rencontres, rdv dédiés, interventions...) ou plus en lien avec les professionnels du domaine d'activités (formations, temps d'échanges, sensibilisation....).

Les partenariats mis en place dans ce cadre au cours de l'année 2023 sont les suivants :

- FRAAP (groupe SOS)
- Equipe Mobile Santé Précarité
- ISATIS et notamment son pôle formation
- Dispositif d'Appui à la Coordination
- Lien avec la Permanence d'Accès aux Soins de Santé
- Domaine santé/addiction de la Fondation de Nice
- CPAM
- CAF

La multi référence comme principe d'accompagnement des personnes

Offrir un soutien global en reconnaissant la complexité des besoins individuels et en intégrant différentes références et ressources.

La multi référence est aujourd'hui une modalité d'accompagnement qui est commune à l'ensemble du domaine d'activités « Hébergement et Logement ». Celle-ci est déclinée de manière différente d'un service à l'autre, en fonction des spécificités de chacun. Cependant, elle part d'une volonté commune qui est celle de ne pas rendre la personne accompagnée « dépendante » d'un professionnel et de favoriser un accompagnement pluriel afin de gagner en efficacité et enrichir les pratiques. Dans le contexte de la précarité, une approche de multi référence dans l'accompagnement social pourrait signifier que les professionnels travaillent de concert pour aborder les multiples dimensions des besoins d'une personne en situation difficile. Par exemple, un individu en situation de précarité peut avoir des besoins liés au logement, à l'emploi, à la santé mentale et physique, ainsi qu'à l'éducation. Des équipes multidisciplinaires peuvent être mises en place pour offrir un accompagnement social complet. Cela peut inclure des travailleurs sociaux, des conseillers en emploi, des psychologues, des éducateurs, des travailleurs pairs et d'autres experts, ... Cette approche collaborative permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, tout en favorisant une prise en charge globale et coordonnée.

Zoom sur l'ULAM

Dans le contexte de la précarité, une approche de multi référence dans l'accompagnement social pourrait signifier que les professionnels travaillent de concert pour aborder les multiples dimensions des besoins d'une personne en situation difficile. Par exemple, un individu en situation de précarité peut avoir des besoins liés au logement, à l'emploi, à la santé mentale et physique, ainsi qu'à l'éducation.

Des équipes multidisciplinaires peuvent être mises en place pour offrir un accompagnement social complet. Cela peut inclure des travailleurs sociaux, des conseillers en emploi, des psychologues, des éducateurs, des travailleurs pairs et d'autres experts, ... Cette approche collaborative permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, tout en favorisant une prise en charge globale et coordonnée.

En mettant en œuvre des approches telles que la multi référence et l'accompagnement global, on favorise une vision plus complète de la personne et de sa situation, contribuant ainsi à des interventions sociales plus adaptées et susceptibles d'avoir un impact positif sur son bien-être global.

Zoom sur le CHRS

L'organisation de la multi référence au CHRS a été une organisation choisie par l'ensemble de l'équipe après un accompagnement par un organisme extérieur.

Toutes les personnes accompagnées ont 2 travailleurs sociaux soit en co-référence soit en binôme.

En ce qui concerne la plus-value du passage à la multi référence, cela reste encore à évaluer. Au séminaire des personnes accompagnées, certaines personnes ont pu dire que cela faisait beaucoup de monde et d'autres ont pu exprimer l'intérêt de ce dispositif.

Pour les travailleurs sociaux, la plus-value est principalement liée aux échanges de pratiques et/ou points de vue qu'il génère ainsi qu'un sentiment d'isolement beaucoup moins présent dans l'accompagnement au quotidien.

Zoom sur la Halte de Nuit

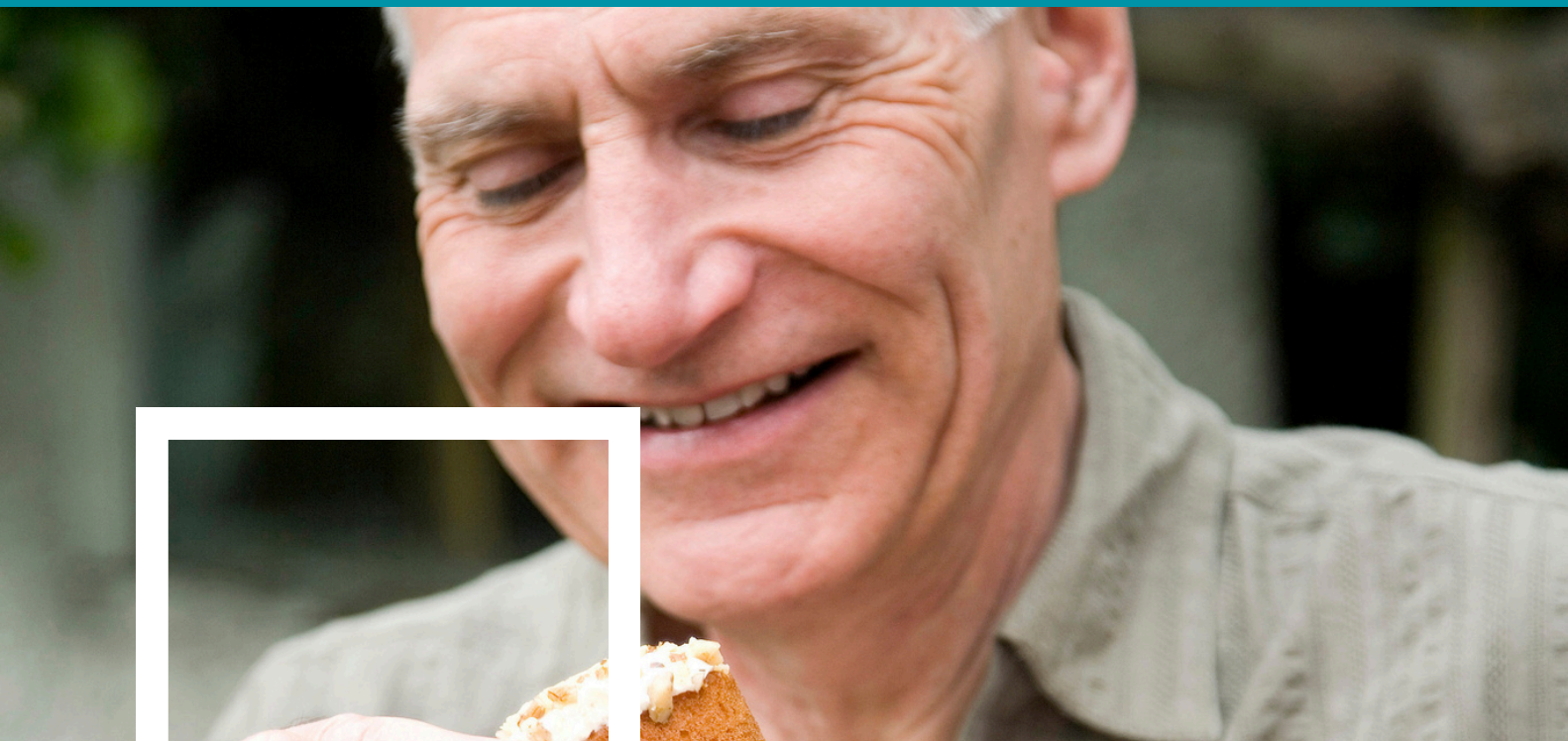
La mise en place du système de multi-référence au sein de la Halte de Nuit offre une multitude d'aspects positifs pour optimiser le fonctionnement.

Il nécessite toutefois une mise en œuvre adaptée au contexte de travail de type internat avec ses horaires décalés et son ouverture à l'année 7/7.

L'organisation de la multi référence au sein de la halte de nuit prend appui sur deux piliers de fonctionnement :

- L'harmonisation des pratiques dans un contexte de rotation permanente des professionnels
- Le partage de compétences par un développement des interventions externes (SIAO, EMSP, CAF...) et internes à la Fondation de Nice (CHRS, Ressourcerie, Equipe Mobile Emploi...)

DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL A L'ACTIVITÉ COLLECTIVE AU CHRS



Les objectifs de ces temps sont de susciter une dynamique collective en vue de rompre un certain isolement, ou du moins de favoriser la prise de conscience de ce repli social.

Ouvrir l'intérêt des usagers sur des activités gratuites ou peu onéreuses, en vue de favoriser l'investissement de loisirs, de connaissances, de plaisirs simples et appréhender l'ensemble des professionnels de l'équipe sur un versant hors institution.

A la demande des publics accueillis, et à l'initiative de l'équipe du CHRS, de nouveaux projets ont émergé et ont été organisés !

Fêtes de fin d'année

Ateliers d'accompagnement à la réduction des risques, notamment tabagiques

Atelier chorale

Pique-nique avec les familles

Sortie encadrée pour deux matchs de rugby

Sortie cinéma

CHANTE LA VIE CHANTE...

Nous avons accueilli « Les voix Animées » le vendredi 26 mai 2023 pour proposer aux personnes accompagnées la découverte du chant a cappella.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le collectif « Les voix Animées » afin de préparer au mieux l'organisation de cet atelier : planification des dates, réservation de la salle et du repas, ...

Nous avons pu constater que le thème de cet atelier a aiguisé beaucoup de curiosité. Ainsi, alors qu'il nous est parfois difficile de mobiliser les personnes accompagnées sur des actions collectives, nous avons été agréablement surpris de voir s'inscrire plusieurs d'entre elles. Certaines étaient vraiment très impatientes d'y participer.

Nous avons réussi à mobiliser 10 personnes accompagnées qui, prises dans leurs soucis du quotidien, ne s'accordent que très rarement du temps pour elles et pour se faire plaisir.

Lors de l'atelier, nous avons pu observer des choses magnifiques.

A leur arrivée, les personnes étaient assez intimidées. Elles restaient assises et gardaient les bras croisés. Mais peu à peu des sourires ont commencé à se dessiner sur leur visage et des interactions ont démarré au sein du groupe.

Puis, la bonne humeur et la détente se sont installées, laissant fuser de grands éclats de rire. Nous, accompagnateurs, avons été très touchés de voir les personnes accompagnées s'éclairer progressivement, et s'investir autant sur une activité.

Ainsi, le chant de clôture d'atelier a été un grand moment de partage. Tout le monde a fini debout, a claqué dans ses doigts, fier de montrer le résultat de son apprentissage.

Cela nous a convaincu des vertus bénéfiques, apaisantes de ces moments collectifs. En effet, les personnes accompagnées ont exprimé avoir oublié leurs tracas du quotidien. Toutes ont été unanimes pour dire que la chorale a été une agréable découverte. La plupart ne soupçonnaient même pas pouvoir un jour chanter devant les autres, ou rejoindre une chorale. Elles ont découvert que chanter pouvait être très libérateur.

Toutes ont espéré une suite qui permettrait de prolonger cette agréable parenthèse dans leur vie.



L'ACTIVITÉ COMME LEVIER D'INSERTION, DE SOCIALISATION



"Cette passion de la musique je l'ai depuis tout petit. Comme je dis toujours, je suis musicien. Je dis musicien, mais je suis pas musical. Parce que je n'ai pas appris la musique. Et, euh, j'ai une oreille, mais je manque de rythme. Il faut que je regarde quelqu'un qui joue, et là, je suis meilleur. Mais tout seul, mmh ..., je vais faire 'du caca-boudin...'"

"Avec sylvain, c'est vraiment particulier. La musique nous a permis de partager des moments très forts. Il vient régulièrement chez moi, pour répéter ensemble. Je sens une réelle complicité. Ça m'a donné du punch pour investir davantage la musique ... me perfectionner en rythme, il m'a aidé à réparer des guitares, abîmées, ... Tous les deux, on a fait quelques trucs. On s'est vu, on a joué ensemble. On a pu animer ensemble des temps forts dans la Fondation, comme le Noël avec les familles l'an dernier au "Forum Jorge François", ou bien encore j'ai pu l'accompagner il y a quelques semaines, lui à la guitare et moi avec mes harmonicas, pour animer le repas au restaurant des personnes isolées accompagnées au CHRS ... Je suis vraiment content de le connaître, et j'espère que l'on va encore passer de bons moments sympas. C'est que du bonheur !"

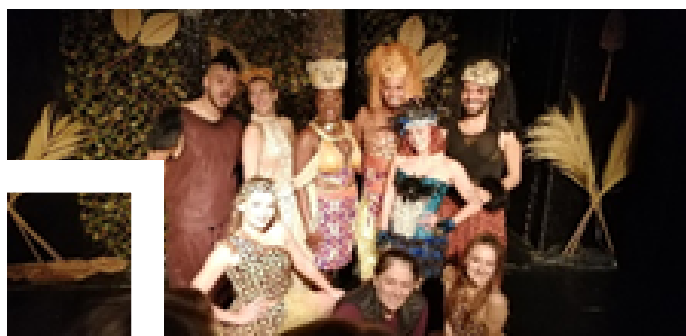
Témoignage d'Ethan K. (usager et co-animateur d'ateliers autour de la musique)

"J'ai été invitée, avec mon mari, ma petite fille Sophia, trois ans, mon fils Arthur, 4 mois à la fête de fin d'année du CHRS.

Ma première impression était positive. J'ai été séduite par l'environnement qui dégageait une chaleur merveilleuse. J'ai tout de suite été mise à l'aise par l'ambiance familiale. Sophia a commencé par participer à l'atelier maquillage. Après elle s'est régalée de chocolat pendant un moment privilégié mère-fille où nous avons fait ensemble des coloriages. Pendant ce temps, une balade père-fils avait donné le sourire à Arthur. A leur retour, il regardait avec des grands yeux tout ce qui se passait dans la salle.

C'était une journée très créative dont le point culminant était le spectacle pour enfants. Une véritable performance qui nous a remplies d'émotions partagées. L'histoire du roi lion était racontée en chansons et danses. Les costumes étaient merveilleux. Sophia est restée bouche bée et a beaucoup ri et applaudi. C'était la première fois qu'elle assistait à un spectacle. Elle m'a dit qu'elle aimait beaucoup le théâtre. Avec son père, nous espérons pouvoir lui redonner ce plaisir. Sophia a compris que son papa était resté un peu à l'écart pour protéger son petit frère du bruit. Son moment préféré a été l'ouverture des cadeaux. Toute la famille a trouvé la journée très positive car nous avons tous partagé nos émotions."

Témoignage de Madame M concernant la fête des familles du 20 décembre 2023.



LA CONTINUITÉ DE PRISE EN CHARGE DES EXCLUS



Pour sa 19^{ème} année d'ouverture, la Halte de Nuit est passée d'une ouverture sur 36 semaines à une ouverture à 365 jours impliquant un fonctionnement continu y compris en période estivale. L'ouverture de la Halte de Nuit l'été, lorsque les autres dispositifs sont fermés, a eu de multiples conséquences.

Pour les usagers elle a notamment permis :

- Une protection contre les conditions météorologiques extrêmes : L'été sur la Côte d'Azur est une période de températures élevées constantes et de conditions météorologiques parfois dangereuses pour les personnes sans abri, (la chaleur intense sans variations, les épisodes caniculaires qui impactent fortement les plus vulnérables). En ouvrant la Halte de Nuit pendant cette période durant laquelle les autres centres sont fermés, les personnes sans domicile ont un refuge sûr où se protéger au moins le soir des éléments et éviter les risques pour leur santé et leur sécurité. Des ventilateurs ont été installés dans les bâtiments pour favoriser un meilleur repos pendant les chaleurs.
- Réduction des risques pour la santé : L'exposition prolongée à la chaleur peut entraîner des problèmes de santé graves, tels que la déshydratation, l'épuisement dû à la chaleur. Sur la période, il a été constaté un état de fatigue particulièrement important et souvent préoccupant à l'arrivée des résidents. En offrant un hébergement d'urgence pendant les mois d'été, la Halte de Nuit a pu aider à réduire ces risques en fournissant un environnement frais et sécurisé avec des prestations adaptées. Le volume de douches proposé a considérablement augmenté sur la période.
- Maintien de l'accès aux services de base : Le maintien de l'ouverture de la halte pendant l'été a également permis de fournir des repas, des services sanitaires, et d'autres ressources essentielles pour aider les personnes sans domicile à répondre à leurs besoins fondamentaux. Durant cette période l'augmentation des demandes alimentaires pour les personnes de passage a été significative et s'explique notamment par l'interruption de distribution d'un grand nombre de maraudes.
- Réduction des situations d'urgence : L'absence de refuge pendant les mois d'été peut entraîner une augmentation des situations d'urgence, telles que les hospitalisations pour des problèmes liés à la chaleur ou les blessures dues à l'exposition aux éléments. L'ouverture de la Halte de Nuit a contribué à réduire ces situations d'urgence.
- Promotion du bien-être et de la dignité : En proposant un hébergement d'urgence pendant les mois d'été, les centres envoient un message important selon lequel chaque personne mérite un abri sûr et un traitement digne, quel que soit le moment de l'année. Cela contribue à promouvoir le bien-être physique et émotionnel des personnes sans abri et à renforcer leur dignité et leur estime de soi.

L'ouverture à l'année a aussi de multiples conséquences au niveau de l'organisation interne :

- Une augmentation conséquente des coûts de fonctionnement
- Une incidence notable au niveau de la planification et de l'équilibre de vie des équipes

Parole de l'équipe de la Halte de Nuit

L'ouverture de la Halte de Nuit durant l'été nous a permis de constater que les personnes hébergées durant les saisons froides ont les mêmes besoins durant la saison chaude avec parfois des impacts physiques encore plus importants.

La Halte de Nuit a mis à disposition des locaux frais pour se reposer en installant des ventilateurs. Elle a proposé chaque jour des vaporisateurs et des bouteilles d'eau fraîches. L'installation d'un système de climatisation est en projet. La quasi-totalité des structures ferment leurs portes durant l'été ; pour les personnes de passage la possibilité de prendre une douche et d'avoir une bouteille d'eau fraîche tous les jours a été très appréciée. Les demandes de nourriture pour les passages ont également été beaucoup plus importantes quotidiennement.

Pour les personnes hébergées à la Halte de Nuit l'ouverture à l'année a été un soulagement car pour certaines qui étaient dans l'attente d'un hébergement se retrouver à dormir dans la rue sans soutien pendant 3 mois leur faisait craindre de replonger dans leurs habitudes de la rue. Pour celles qui avaient un travail, ne plus pouvoir se laver, se nourrir et se reposer correctement, qui sont des besoins essentiels, constituent une grande difficulté pour se maintenir dans l'emploi et pouvoir stabiliser leur situation afin de quitter la halte en ayant la possibilité de prendre un logement.

C'est pour cela qu'une ouverture à l'année est essentielle pour les personnes sans domicile stable.

En revanche les professionnels ont ressenti une grande fatigue due au changement de rythme en continu qui a entraîné un emploi du temps chargé et une plus grande usure physique et morale.

Paroles de résidents(es)

"Je m'appelle Frédéric M. j'ai 53 ans. A travers ce témoignage je vais vous faire part de la nécessité d'ouvrir la Halte de Nuit toute l'année. En effet la détresse sociale n'a pas de saison. En ce qui me concerne, mon accident de vie est arrivé un 11 juillet en pleine saison estivale. Plus de logement, plus de vêtements, plus d'argent. Après 2 jours de sidération et d'errance, mon assistante sociale m'a parlé de la Halte de Nuit. Le 19 juillet je signais mon 1er contrat d'hébergement car à l'époque il y avait encore un accompagnement social intégré à la HDN. Ça y est, j'avais trouvé l'endroit idoine pour garder un bien précieux, ma dignité !

A la halte je pouvais me doucher, me restaurer et dormir en sécurité. Pour sa première ouverture estivale, la Halte de Nuit n'a pas été épargnée par les difficultés. Deux canicules et une colonie de punaises de lits (fléau qui s'est avéré national) n'ont pas eu raison de l'abnégation et de la solidarité tant au niveau des résidents(es) qu'à celui de l'équipe de la Halte du personnel de terrain jusqu'aux dirigeants de la Fondation de Nice qui n'ont jamais lâché pour maintenir les lieux ouverts.

A ce jour et depuis le 8 décembre, je suis sorti de la Halte de Nuit avec le dispositif CHRS de la Fondation de Nice. Vous comprendrez donc que mon parcours est le bon exemple pour étayer le fait que la Halte de Nuit doit être ouverte 365 jours par an car je ne vous raconterais pas la même histoire si ça n'avait pas été le cas".

Retour collectif des usagers :

Qu'avez-vous pensé de l'ouverture à l'année de la Halte de Nuit ?

Monsieur A. : *"Un rattachement fondamental à un lieu de proximité, un repère en tout temps".*

Monsieur P. : *"Cela m'a permis de pouvoir mettre en place mes soins médicaux, de ne pas empirer ma situation médicale et de pouvoir me reposer un peu".*

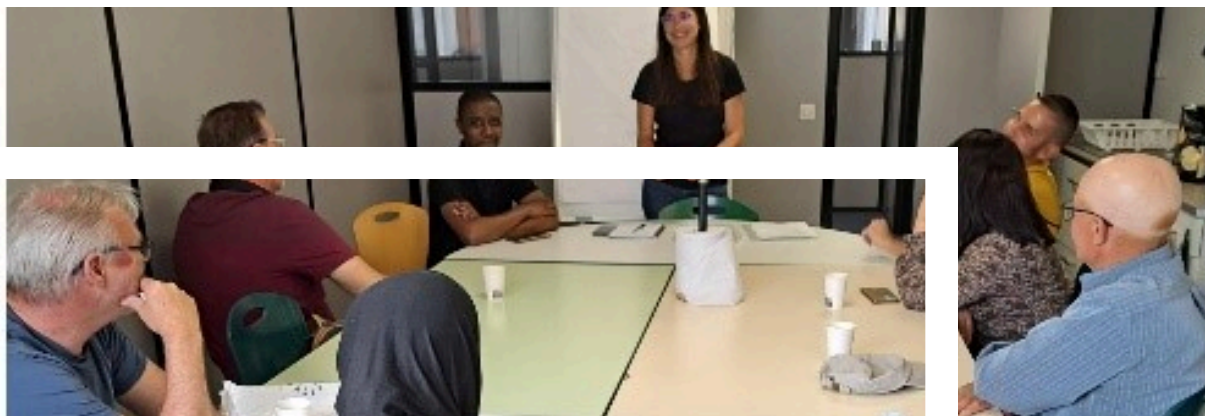
Monsieur G. : *"Depuis la fermeture du centre du vieux Nice, la halte est la seule à ouvrir l'été. Heureusement que c'est le cas, comment ferait-on sinon".*

Madame M. : *"Cela apporte une continuité, un repaire sans interruption. La souffrance est encore plus importante l'été que l'hiver et on dirait que personne ne s'en rends compte".*

Madame V. : *"L'été on est encore plus rejeté que l'hiver car les gens considèrent qu'on n'a pas besoin de se mettre à l'abri ! La halte est la seule à nous considérer sans interruption ...".*

Le collectif des usagers : *"C'est très bien, c'est super et surtout indispensable. Même pendant la crise des punaises de lits, ils n'ont pas fermé et tout le monde a participé à en venir à bout."*

GRAND FORMAT : "LA SEMAINE DU LOGEMENT"



Pour donner suite à l'identification et à l'expression de problématiques émanant de certaines des personnes accompagnées, nous avons pris l'initiative de mettre en place des interventions collectives, axées sur divers aspects du logement et de la vie quotidienne, que nous avons regroupées sous l'appellation « La Semaine du Logement ».

Cette semaine s'est déroulée du 5 au 9 juin 2023 dans les locaux de l'ULAM et sur d'autres sites de la Fondation.

Les thèmes que nous avons suggérés sont basés sur l'idée de créer un programme complet qui aborde différents aspects de la vie des bénéficiaires, en lien avec le logement. Ils visaient à répondre aux besoins fondamentaux, tout en favorisant le bien-être global et l'autonomie.

Afin de maximiser l'efficacité de cette démarche, nous avons jugé pertinent de mobiliser les divers dispositifs de la Fondation, favorisant ainsi la mutualisation des compétences et la transversalité. Cette approche a permis également de présenter aux bénéficiaires les différents services de la Fondation.

Le projet a pris fin le vendredi avec un repas partagé, offrant ainsi l'occasion de conclure cette semaine dédiée au logement de manière conviviale et collaborative.

Jour 1 : Atelier "vie administrative"

Les problèmes administratifs peuvent souvent être des obstacles majeurs. En abordant ces questions dès le premier jour, nous voulions aider les bénéficiaires à établir une base solide pour l'organisation de leurs démarches administratives. Nous avons fait le choix de nous adapter à des problématiques concrètes rencontrées par les usagers, en travaillant à partir de leur demande. Les bénéficiaires ont apprécié cette « intervention sur mesure » afin d'aborder leurs difficultés. Ces sessions ont été organisées dans un environnement propice à l'échange, soulignant l'engagement envers la résolution de problèmes concrets et la création d'une base solide pour la vie quotidienne.

Jour 2 : Atelier "bien-être"

Le bien-être mental et physique est crucial. En offrant des techniques de gestion du stress, de relaxation et en encourageant l'expression personnelle, nous souhaitons renforcer la résilience et les compétences d'adaptation.

Cet atelier a été animée par une collègue de la Fondation, formée au coaching de vie. Les exercices et échanges ont renforcé les liens entre participants, les laissant avec des techniques de bien-être à intégrer dans leur vie quotidienne. L'atelier bien-être a offert un espace sécurisé intégrant méditation, gestion du stress, expression artistique et partages d'expériences.

Jour 3 : Rencontre à l'Épicerie Sociale

Le lien social et la solidarité sont des éléments clés. En organisant une activité autour de l'épicerie sociale, nous voulions favoriser l'entraide, renforcer les relations communautaires et fournir des informations importantes sur les ressources alimentaires.

Cet atelier s'est déroulé dans les locaux de l'épicerie, boulevard Marechal Lyautey à Nice en présence de 2 membres de l'équipe.

La création d'un repas partagé a favorisé l'entraide, les échanges de connaissances culinaires et renforcé les liens.

Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de connaître l'épicerie sociale et on souhaité voir ce type d'actions se pérenniser.



Jour 4 : Atelier "précarité énergétique"

Les problèmes liés à l'énergie peuvent avoir un impact significatif sur la qualité de vie. En proposant des solutions concrètes, comme un diagnostic à domicile, nous voulions montrer un engagement envers le bien-être physique des bénéficiaires.

Cet atelier a été animé par une collègue ambassadeur éco-énergie à la Fondation et s'est déroulé dans les locaux de la Halte de Nuit.

L'intervention a permis de répondre à des questions et de résoudre des problèmes concrets, mettant en lumière des solutions énergétiques durables et renforçant la compréhension des participants sur la gestion énergétique de leur logement.

Jour 5 : Atelier "intervention sur l'emploi"

L'emploi est souvent lié à la stabilité financière. En collaborant avec d'autres services tels que CAP Entreprise, nous souhaitons créer des opportunités d'emploi et de développement professionnel.

Cet atelier a eu lieu dans les locaux et a été animé par des collègues de Cap Entreprises.

La mobilisation de participants sur l'emploi a introduit des opportunités concrètes d'emploi. Cette matinée a favorisé des perspectives professionnelles et encouragé le développement des compétences. La séance s'est déroulée dans un environnement dynamique, ouvrant des portes vers l'emploi et renforçant l'engagement envers l'autonomie financière des bénéficiaires.



Les points forts de ce projet "Semaine du Logement"

1. **Sensibilisation** : La semaine du logement permet de sensibiliser les bénéficiaires, l'équipe mais aussi les partenaires internes, aux enjeux du logement. Elle informe les bénéficiaires sur des aspects clés tels que les droits locatifs et la précarité énergétique. Parallèlement, en mettant en avant l'importance du logement, elle contribue à créer entre personnes accompagnées et personnels de la Fondation, une communauté informée, solidaire, et engagée pour le bien-être collectif.
2. **Partenariats** : En impliquant divers acteurs, le projet crée des partenariats essentiels pour faciliter l'accès au logement et développer la transversalité de nos actions en interne.
3. **Accompagnement Personnalisé** : Les événements planifiés au cours de la semaine fournissent des occasions d'offrir un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires, en répondant directement à leurs préoccupations et en élaborant des solutions adaptées. Cela permet aussi de relationner avec les personnes que nous accompagnons dans un autre cadre, de créer du lien.
4. **Échanges et Partage d'Expériences** : Les ateliers organisés pendant la semaine offrent des opportunités d'échanges entre les bénéficiaires, permettant le partage d'expériences et la création d'un réseau de soutien.

Témoignage de RF

• *Qu'avez-vous pensé des ateliers proposés sur la semaine ?*

"Les ateliers étaient bien. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles qui m'ont aidé dans ma vie de tous les jours. C'était sympa de rencontrer d'autres gens et de partager nos idées".

• *Quel est celui que vous avez préféré et pourquoi ?*

"J'ai bien aimé l'atelier sur comment utiliser les restes de nourriture. Ça m'a appris des astuces pratiques pour économiser et cuisiner mieux à la maison et surtout de le faire avec d'autres personnes".

• *Quel est celui que vous avez le moins aimé et pourquoi ?*

"L'atelier sur l'emploi était un peu décevant. Il y avait des problèmes avec les offres d'emploi, ce qui rendait les choses difficiles".

• *Sur une échelle de 1 à 10, comment évalueriez-vous globalement la semaine ?*

"Je dirais 8".

• *Avez-vous remarqué des changements dans votre vie quotidienne après avoir participé à la semaine du logement ? Si oui, veuillez les décrire.*

"Oui, j'ai vu des changements, surtout dans ma façon de gérer mon argent. Les conseils que j'ai reçus m'ont aidé à économiser plus et à mieux gérer mes finances".

• *Y a-t-il des aspects de la semaine que vous pensez pourraient être améliorés ? Des idées ou des suggestions pour rendre de futures semaines plus efficaces ?*

"Je pense que l'atelier emploi pourrait être mieux organisé. Il faudrait s'assurer que les offres sont vraiment disponibles pour éviter les déceptions. Peut-être que des vérifications plus régulières pourraient aider".

"Grâce à vous, je me suis relevé et devenu plus autonome".

Perspectives du Projet "Semaine du Logement" :

La semaine du logement présente un intérêt majeur en tant que catalyseur pour l'accès au logement, l'éducation communautaire et le renforcement des partenariats. Les perspectives incluent la durabilité de l'impact, le renforcement des collaborations et une amélioration continue pour répondre aux besoins changeants.

En évaluant le succès de la semaine du logement, il sera possible d'apporter des améliorations constantes pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et de la communauté dans le futur.

En planifiant la semaine du logement de manière à ce qu'elle devienne une initiative annuelle ou régulière, le projet peut avoir un impact continu, offrant un soutien constant et renouvelé aux bénéficiaires au fil du temps.

Nous essaierons, dans le cadre de ce projet, de faire collaborer l'ensemble du Domaine d'Activités "Hébergement/Logement" afin de rendre plus riche et pertinente cette initiative.

CONCLUSION

L'année 2023 aura été une année propice à l'expérimentation au sein du domaine d'activité Hébergement et Logement : mutualisation des moyens sur l'ULAM, mise en place de la multi-référence au CHRS, ouverture de la Halte de Nuit en année pleine.

En complément, nous avons organisé des événements à destination des personnes accompagnées - semaine du logement, séminaire des personnes accompagnées, activités collectives - qui ont remporté l'adhésion des participants. Ces événements ont permis de réaffirmer la place centrale des personnes dans l'accompagnement proposé par la Fondation de Nice.

Cette orientation forte se poursuivra en 2024, en parallèle d'autres objectifs: évaluation du CHRS et coconstruction des objectifs du futur CPOM, extension de la capacité d'accueil au sein de la Halte de Nuit, extension de nos actions sur l'ULAM sur l'ensemble du département, organisation d'une Journée du Logement à destination de l'ensemble des professionnels du secteur.

Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes qui se mobilisent au quotidien dans l'accompagnement des plus vulnérables.

Nos remerciements vont aussi à nos partenaires et financeurs, qui placent leur confiance en nous pour mener ces actions au quotidien.

L'équipe de direction.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.